

20 avr 2018 -15:18

Appartient à [Conseil des ministres du 20 avril 2018](#)

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédits à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don pour assistance technique dans le cadre de la livraison de systèmes pneumatiques pour le déchargement de navires au Liban
- la stabilisation du taux d'intérêt pour des travaux d'approfondissement de canaux au Qatar
- la stabilisation du taux d'intérêt pour des travaux de dragage dans le cadre du projet Jumairah Open Beach dans les Emirats arabes unis

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique